

AVIS D'INTENTION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Objet : occupation du domaine public par un spectacle de Guignol

La commune de la Roquette-sur-Siagne a été saisie par une demande d'occupation du domaine public pour un spectacle de Guignol

Nom et adresse de la personne publique : Mairie de la Roquette sur Siagne
630, chemin de la Commune
CS 23100
06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Lieu d'exécution : Parking Joseph FERRERO – Avenue de la République –
LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Dimensions espace occupé : 5 m x 10 m soit 50 m²

Date de début de l'exploitation : 09/04/2024

Date de fin de l'exploitation : 10/04/2024

Nombre de jours d'ouverture au public : 2

Type de procédure : procédure de publicité préalable à la délivrance d'une occupation temporaire du domaine public (ordonnance n°2017-562 du 19/04/2017, article L2122-1-1 du CG3P)

Publication du 22 Mars 2024 au 29 Mars 2024 inclus